
Lettre administrative.

Numéro d'inventaire : 1979.30231

Auteur(s) : Louis de Fontanes

Type de document : texte ou document administratif

Éditeur : non renseigné (Paris)

Période de création : 1er quart 19e siècle

Date de création : 1813

Description : Papier à en-tête: "Le Sénateur Grand-Maître de l'Université Impériale" et indications de division administrative. Les bords de la feuille sont déchirés et brunis.

Mesures : hauteur : 315 mm ; largeur : 205 mm

Notes : Lettre adressée à "Monsieur Nougarede Conseiller titulaire de l'Université, président de la commission chargée des fonctions du Conseil académique près de la faculté de droit de Paris." Il y est fait mention de trois dossiers transmis à la commission, sur lesquels son avis est requis. La lettre est datée du 4 juin 1813

Mots-clés : Coût de l'enseignement : reçus, quittances, bourses, etc.

Filière : non précisée

Niveau : non précisée

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 1

FONTANES (M^{me} J. P. L.)
1^{re} Division.

Bureau Des Facultés

Réponse à la lettre
du 20 mai

Enregistrée à l'arrivée,
n.° 822
au départ, n.° 955

Rappeler la date de la
lettre et l'indication du
bureau.

Objet de la lettre.

Sup. le 4 juin 1813.

Paris le 4. Juin 1813

Le Sénateur, Grand-Maitre
De l'Université Impériale,

A Monsieur Nougarede Conseiller titulaire
De l'Université, Président de la Commission chargée des fonctions
du Conseil académique près de la faculté de Droit de Paris.

Monsieur le Président j'ai l'honneur de vous transmettre
des pièces qui m'ont été remises par M. Chabot de l'Allier et
qui sont relatives à des objets dont l'ancienne Commission
devait s'occuper.

Le 1^{er} dossier concerne les réparations demandées par M. Cottelle,
le second, une communication entre la Maison occupée par M. M.
Pardeus et boulogne et les habitans de la Faculté; le troisième,
la Diffusion qui s'en est élevée entre les Professeurs et les Juppheaux
à l'égard des Droits de présence aux examens et actes publics.

Je vous prie de me faire parvenir le plutôt qu'il sera possible
l'avis de la Commission sur ces différents objets.

Recevez, Monsieur le Président, l'assurance de ma
haute considération et de mon attachement.

Fontanes

